



JOURNEE ZONES HUMIDES 22 SEPTEMBRE 2016



Introduction, SAGE Couesnon et MAEC ZH

- **Rappel du contexte de la connaissance et de la protection des zones humides sur le SAGE Couesnon**
- **Calendrier d'élaboration du plan de gestion différenciée des zones humides**
- **Les MAEC : un outil financier pour accompagner les modifications de pratiques agricoles en ZH**



Rappel du contexte sur le bv du Couesnon

Réalisation des inventaires

- Inventaires réalisés à l'initiative de la CLE du SAGE Couesnon entre 2008 et 2011, par les syndicats de bassin versant coordonnés par la structure porteuse du SAGE et validés par la CLE.
- **Critères utilisés pour l'inventaire** : Ceux de l'arrêté ministériel du 24 juin 2008, modifié par l'arrêté du 1er octobre 2009

Protection des zones humides dans le SAGE Couesnon

- Dans les documents d'urbanisme et à travers la règle n°2 d'interdiction de destruction

Mise en place d'un plan de gestion différenciée des zones humides (disposition n°59 PAGD)

- une typologie des zones humides du territoire s'appuyant sur l'inventaire réalisé ;
- des préconisations sur les modes de gestion et de conduite des parcelles agricoles les plus adaptées à chaque type de zones humides ;
- la déclinaison de la disposition 16 relative aux pratiques agricoles en prairies humides de bords de cours d'eau.

Ce plan de gestion différenciée est décliné précisément par la structure porteuse du SAGE, dans un guide méthodologique et technique diffusé à l'ensemble des acteurs du bassin versant.



Rappel du contexte sur le bv du Couesnon

Disposition 60 : Mettre en œuvre le plan de gestion différenciée

Les structures opérationnelles sont encouragées à intégrer dans leur programme d'actions un volet opérationnel sur la gestion, la restauration et la valorisation des zones humides

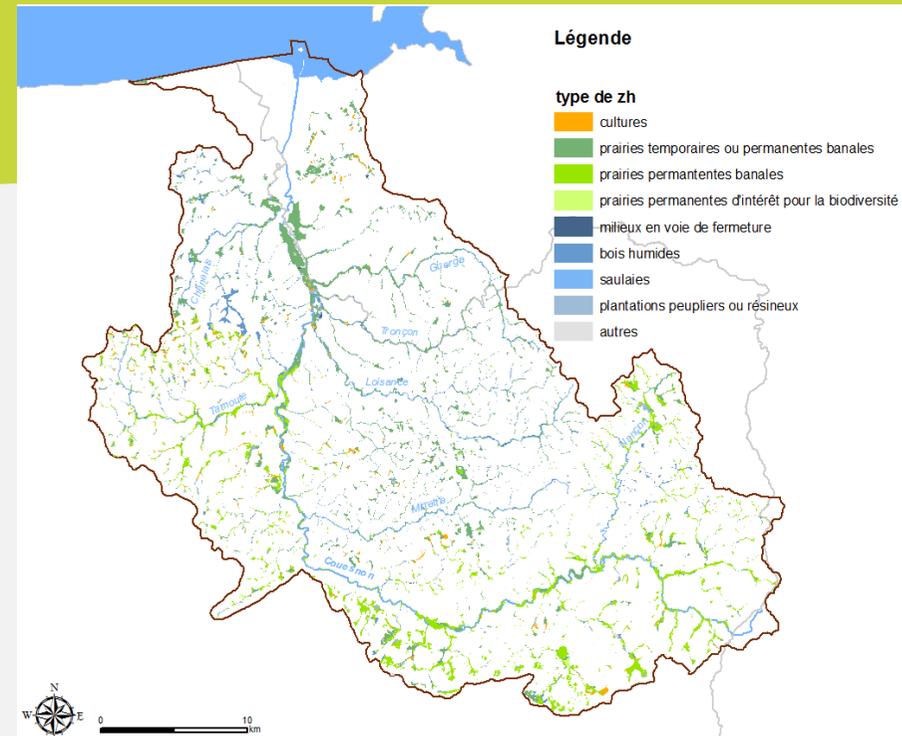
...Un accompagnement des exploitants agricoles concernés par la présence de zones humides sur leur surface agricole est assuré et les solutions de préservation et de gestion sont étudiées au cas par cas (extensification de l'élevage, limitation des apports en fertilisation, etc.) en fonction notamment des mesures agroenvironnementales éligibles.

Disposition 61 : Encourager l'acquisition foncière de zones humides

Disposition 62 : Mener une réflexion sur les Zones d'Intérêt Environnemental Particulier



SAGE Couesnon



Cultures	5,0%
prairies temporaires ou permanentes banales	38,4%
prairies permanentes banales	33,4%
prairies permanentes d'intérêt pour la biodiversité	0,9%
milieux en voie de fermeture	0,5%
milieux fermés - bois humides	10,1%
milieux fermés - saulaies	1,2%
milieux fermés - plantations peupliers et résineux	5,8%
Autres	4,7%



Rappel du contexte sur le bv du Couesnon

28 septembre
2015

Embauche de
Marie DUBOIS,
apprentie au
SMSC

26 Novembre
2015

Groupe technique
Validation de la
méthodologie
d'élaboration du
Plan de gestion

27 avril 2016

Groupe technique
Premiers
résultats
d'enquête
Premières
recommandations

26 Août 2016

Groupe technique
Résultats
complets
d'enquête
Ensemble des
recommandations

D'Ici Fin 2016

Relecture par les
membres du groupe
technique
Publication d'une
première version du PDG
zones humides

Groupe technique

Céline RONFORT, SMCA, Muriel DELLINGER, SHC, Nicolas SOURDIN, SLM, Gwenaël Artur, Fédé Pêche 35, Aurélie JOUE, SAGE Sélune, Jo de RIDDER, François-Xavier DUPONCHEEL, Sylvie LE ROY, SMSC, Bernard CLEMENT, chercheur, Caroline BAGUENARD, Coglais Communauté, Annaëlle MAGUEUR, Forum des marais Atlantiques, Anne BRIEND, CA35, Aurélien BELLANGER, Communauté de communes Baie du Mont Saint Michel, Portes de Bretagne, Mickaël MARY, Conservatoire du littoral, délégation normande, Jacques MOURIN, AELB, Yannick MARCHAIS DDTM35, Samuel MAUDET, ONEMA

MAEC Zones humides disponibles sur le bv du Couesnon

Sur l'ensemble du bassin versant du Couesnon

COUVER_06 (+HERBE_03) : remise en herbe de surface cultivée (+absence de fertilisation)

HERBE_04 (+HERBE_03) : gestion des prairies humides par le pâturage limité (+absence de fertilisation)

HERBE_06 (+HERBE_03) : gestion des prairies humides par la fauche (+absence de fertilisation)

HERBE_13 (+HERBE_03) : gestion extensive des prairies humides (+absence de fertilisation)

LINEA_07 Restauration et/ou entretien mares et plans d'eau

LINEA_08 : Bandes refuge pour avifaune prairiale

Sur les zones Natura 2000

MILIEU_01 : Mise en défend de milieux remarquables

LINEA_06 : entretien de canaux





Journée Gestion des Zones humides

ORDRE DU JOUR

MATIN

9h30 – Introduction et Rappel sur ce que dit le SAGE Couesnon sur les zones humides et sur les MAEC à disposition sur le bassin versant du Couesnon — *Joseph BOIVENT, président ; Sylvie LE ROY, coordinatrice, Syndicat Mixte du SAGE Couesnon ; en salle*

9h45 – Les pratiques agricoles en zones humides sur le bassin versant du Couesnon et les premières recommandations – *Marie DUBOIS, apprentie au syndicat Mixte du SAGE Couesnon – en salle*

10h30 – Fonctionnement et rôles joués par les zones humides et zoom sur le rôle de dénitrification – *Benjamin ABBOTT, chercheur en écologie des écosystèmes, CNRS – Lieu : zone Ateliers de Pleine-Fougères*

11h45– La valorisation des parcelles en zones humides par les agriculteurs : « comment optimiser la valorisation de fourrages par le troupeau ? » - *François PINOT, conseiller d'Élevage Agrobio 35 – Lieu : Chez M. Thierry THEBAULT, les Mesliers, D83, commune de Trans la Forêt*

13h00-14h30 Pause Déjeuner, Ferme Auberge de Chauvigné



ORDRE DU JOUR

APRES-MIDI

14h30 – Relation entre pratiques agricoles et Biodiversité – *Cendrine MONY, maître de conférence, université Rennes 1 UMR Ecobio – en salle*

15h00– Relation entre itinéraires techniques, biodiversité et qualité des produits (lait, viande) –
Bénédicte ROCHE, Ingénieur d'études, INRA SAD-PAYSAGE – en salle

15h30– Visite du marais de Pontavis, Tremblay - Illustration de la biodiversité floristique en zone humide et risques de fermeture du milieu- *Cendrine MONY, maître de conférence, université Rennes 1 UMR Ecobio*

16h00- Intérêts et limites du boisement en zone humide - *Estelle MAVOKA-ISANA, Chargée de mission zones humides, CATER de Basse Normandie*

16h15– Les actions en cours sur la gestion des zones humides à la Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne – *Sylvie GUIET, Chargée d'étude Territ'Eau et biodiversité, CRAB*

17h00 : Fin de la journée